

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3719

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association "Jazz à cours et à jardin", pour l'organisation du festival "Jazz à cours et à jardin", du 1er au 3 juin et du 7 au 10 juin 2018

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3719 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION "JAZZ A COURS ET A JARDIN", POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "JAZZ A COURS ET A JARDIN", DU 1ER AU 3 JUIN ET DU 7 AU 10 JUIN 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Jazz à cours et à jardins », dont le siège social est situé 43 montée du Gourguillon à Lyon 5^e, organise le festival « Jazz à cours et à jardins », du 1^{er} au 3 juin et du 7 au 10 juin 2018, dans plusieurs jardins des 9 arrondissements de Lyon.

Créée le 23 juillet 2010, l'association « Jazz à cours et à jardins » a pour but de soutenir et encourager des rencontres artistiques interdisciplinaires autour du jazz et des musiques connexes en plein air, dans des cours, jardins et parcs publics ou privés.

En 2017, la 6^e édition a rassemblé environ 7 000 personnes sur les 8 jours de festival avec une programmation pluri-artistique (aussi bien pop, classique, blues, rock et musiques actuelles, que différents styles de jazz comme le bop ou le free jazz), dans plusieurs arrondissements de Lyon.

Cette année, la 7^e édition de « Jazz à cours et à jardins » proposera une quarantaine de concerts variés et gratuits s'adressant à tout public, au cœur de lieux insolites et de jardins ouverts ou non au public les autres jours de l'année, comme le jardin de l'hôpital de Fourvière, ou le jardin Cervantès dans le 5^e arrondissement où le festival rayonne largement. De nombreux jardins vont être investis dans les autres arrondissements. Plusieurs jardins privés appartenant à des particuliers sont prêtés à l'occasion de ces concerts.

Des têtes d'affiche comme le duo François Raulin et Stéphan Oliva, des artistes confirmés mais aussi des talents moins connus se produiront dans les différents lieux. Une place importante sera également laissée aux musiques du monde et leur relecture par des jazzmen : duo avec le clarinettiste italien Gabriele Mirabassi et le guitariste brésilien Roberto Taufic ; le trompettiste polonais Maciej Fortuna ; le quintet slovaque Fehero Rocher... Une création musico-théâtrale « Round' Pinocchio story » aura lieu avec le groupe FD'A quartet, accompagné du comédien Stéphane Margot.

La programmation complète est en cours de finalisation.

Cet événement permettra aux passionnés et aux curieux de participer à de nombreux concerts de groupes connus et locaux en découvrant de nombreux instruments issus de courants musicaux variés, notamment de jazz, au cœur de jardins souvent inaccessibles.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de plusieurs styles musicaux dont le jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- permettre de découvrir des lieux insolites des différents arrondissements ;
- mettre en avant des artistes confirmés et locaux actifs sur le territoire ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 2 000 euros par la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement par la délibération n° 2017/2785 du 27 mars 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 15 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 37 055 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association « Jazz à cours et à jardins », je propose de lui allouer une subvention de 2 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association « Jazz à cours et à jardins », pour l'organisation du festival « Jazz à cours et à jardins » du 1^{er} au 3 juin et du 7 au 10 juin 2018, dans différents arrondissements de Lyon.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER